

## Compte-rendu du Conseil Municipal du 26 juin 2023 à 18h

**Présents :** F. de Magalhães, A. Cros, M. Pantel, P. Bauger, J. Chalier, M. Sadouni, F. Garlaschi.

**Procuration :** A. Rolland à F. de Magalhaes, S. Chadel à Patrice BAUGER

**Absente :** F. Fontanier

- **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 3 Avril 2023.**

Pour : 8

Abstention : 1

Contre : 0

- **Rapport d'Information Générale**

Rénovation four de Lusclade par des bénévoles.

Journée citoyenne terrain de boules et nettoyage de la Bouzaire.

Nouvelle croix du Mont Journal 1<sup>er</sup> semaine juillet.

Nouveau bulletin d'information municipale.

### 1. Petit patrimoine Restauration

Four du VENTOUX , four de VIDET, Abreuvoir du VENTOUX

Coût déterminé par maître d'œuvre.

Hautes terres communauté porte le financement et la partie travaux. Le fond de concours apportait par la mairie est de 16% du montant des travaux.

Pour : 9

Abstention : 0

Contre : 0

### 2. Ressources Humaines

Mme MANUSSET Patricia a été embauchée pour La Saison estivale 2023 en CDD pour le camping et les chalets.

Pour : 9

Abstention : 0

Contre : 0

### 3. Eau et Assainissement

Acquisition de récupérateurs d'eau ,1 par foyer. L'aide financière ne peut excéder 50% de l'achat du récupérateur d'eau sans excéder les plafonds suivant 30 euros de subvention pour un récupérateur d'eau de moins de 500 litres minimum 300 litres et 50 euros de subvention pour un récupérateur d'eau d'une capacité supérieure à 500 litres.

Chaque foyer ne peut bénéficier qu'une seule fois de cette aide.

Pour en bénéficier, déposer une demande en mairie, accompagnée d'une photo du récupérateur d'eau installé, de la facture d'achat et d'un justificatif de domicile

Pour : 9

Abstention : 0

Contre : 0

#### 4. Révision des tarifs de l'eau

Pour l'eau potable :

Afin de prétendre à des subventions et revoir le prix du m<sup>3</sup> d'eau doit être de 1.20 € / m<sup>3</sup> pour l'agence de l'eau Loire Bretagne. L'attribution ce fait sur un prix de l'eau facturé à l'usager d'au moins 1.65 m<sup>3</sup> d'eau.

En 2022, le prix moyen du m<sup>3</sup> d'eau en France était de 2.11 euros/m<sup>3</sup>, de 2.19 € /m<sup>3</sup> dans le département du Cantal, de 1.80 € /m<sup>3</sup> à la Grangeoune et 1.68 €/m<sup>3</sup> pour Ferrières.

En 2023, la taxe sur le prélèvement de l'agence de l'eau de 0.06€ par m<sup>3</sup> sera intégrée dans la facturation.

Pour les eaux usées :

Le prix moyen du m<sup>3</sup> en France était de 2.19 euros/m<sup>3</sup>, de 2.00 € /m<sup>3</sup> dans le département du Cantal, de 1.63 € /m<sup>3</sup> à la Grangeoune et 0.96 €/m<sup>3</sup> pour Ferrières. Pour une consommation moyenne de 120m<sup>3</sup>.

En 2023, la redevance intercommunale de l'assainissement collectif plus les boues de 0.24 €/m<sup>3</sup> sera répercuté sur la facturation.

Pour : 9      Abstention : 0      Contre : 0

#### 5. Questions diverses

- Installation du colombarium jeudi 29 juin.

Fin de séance 19h14